

VOUS ALLEZ PASSER UNE PONCTION-BIOPSIE HÉPATIQUE SOUS ÉCHOGRAPHIE

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous allez être amené à passer. Vous trouverez ci-dessous un certain nombre d'informations sur cet examen et son déroulement. Si toutefois vous ne trouvez pas toutes les réponses à vos questions, n'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé une intervention échographique : vous être libre de l'accepter ou de la refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'intervention et de ses suites.

Le médecin radiologue, qui le pratiquera, est juge de l'utilité de cet examen qui doit répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

De quoi s'agit-il ?

La biopsie du foie consiste en un prélèvement d'un tout petit morceau de foie sur le côté droit en piquant à travers la peau entre deux côtes avec une aiguille très fine. Cet examen est pratiqué dans un service hospitalier spécialisé public ou privé. Généralement sous anesthésie locale, elle donne lieu à une hospitalisation de 24 heures.

L'indication d'une biopsie hépatique permet de poser le diagnostic histologique (Analyse du tissu) de cirrhose hépatique et de préciser la nature maligne (cancer primitif du foie, métastases hépatiques) ou bénigne (adénome, hyperplasie nodulaire focale) d'une tumeur du foie. La ponction dans ce cas s'effectue sous contrôle échographique ou scanographique. Cet examen est parfois indispensable pour recevoir un traitement en cas d'hépatite C et B.

Pourquoi faire cette ponction dans le service de radiologie ?

Nous utiliserons l'échographie pour nous guider et pour rendre le geste plus sûr. Cette technique permet de bien repérer le foie, de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet.

Dans l'hypothèse où on vous proposerait une ponction sous scanner, il faut savoir que si cette technique utilise des rayons X, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

Que faut-il faire avant une biopsie hépatique ?

Il est important que vous signaliez au médecin les médicaments que vous prenez, et notamment ceux du type aspirine ou anticoagulant. En effet, ces médicaments diminuent la qualité de la coagulation du sang et augmentent les risques de saignements

Répondez attentivement aux questions suivantes :

- Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant) type Préviscan, Sintrom, Coumadine... ? ** oui non
- Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (antiagrégant) type Kardégic, Plavix ou tout simplement de l'aspirine contre le mal de tête ?** oui non

Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen en accord avec votre cardiologue ou votre médecin traitant.

- Avez-vous une maladie de sang ou de saignements fréquents prolongés (du nez, après une blessure sans importance, après une extraction dentaire ou intervention chirurgicale) ?** oui non
- Faites-vous des hématomes spontanément ?** oui non
- Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaites-vous ? oui non

Veillez apporter le jour de l'examen :

1. les résultats du laboratoire concernant la coagulation (INR, plaquettes, prothrombine) et autres analyses qui auraient été demandées
2. le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM...)
3. la liste écrite des médicaments que vous prenez.

À l'exception des médicaments que l'on vous aurait précisément demander d'arrêter, vous prendrez normalement vos autres traitements.

Pour l'examen :

Vous devez rester à jeun (ni boisson, ni aliment, ni fumer) pendant les 6 heures précédant l'examen. Sauf contre-indication, vous devrez prendre vos médicaments habituels.

Avant l'intervention :

Pour améliorer la tolérance de l'examen, un médicament sédatif (calmant) vous sera administré auparavant.

Un(e) infirmier(e) vous posera un dispositif de perfusion dans une veine, généralement l'une de celles de votre bras. La perfusion est laissée en place avec un soluté à faible débit dans le but d'administrer en cas de besoin des produits à visée thérapeutique.

Vous serez transporté au service de radiologie en lit.

Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

(**) si un oui cochez faire une prise de sang

Le déroulement de l'examen :

Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications. Vous devez rester immobile pendant l'ensemble de la procédure et arrêter de respirer si le radiologue vous le demande.

La ponction-biopsie comprend trois étapes principales :

- 1- Le repérage de l'organe ou de la lésion grâce à l'échographie,
- 2- L'anesthésie locale au niveau du point de ponction. Elle provoquera une petite douleur de courte durée.
- 3- L'introduction de l'aiguille et la ponction-biopsie. Le premier passage de l'aiguille en profondeur peut être un peu désagréable. Après cela, vous n'aurez plus que des sensations de pression sur la peau. Plusieurs types d'aiguilles peuvent être utilisés selon la nature et la profondeur du prélèvement à effectuer, mais il s'agira toujours d'aiguilles à usage unique pour éviter d'éventuelles transmissions d'infections. Les aiguilles automatiques font souvent un petit déclic au moment du prélèvement. Il sera parfois nécessaire de faire plusieurs prélèvements.

Quelles complications peuvent survenir pendant et après la ponction ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Des douleurs abdominales peuvent apparaître après la ponction ; elles sont le plus souvent transitoires et calmées par les médicaments.

Une douleur à l'épaule droite peut survenir dans le quart d'heure qui suit une ponction du foie ; vous la signalerez aussitôt à l'équipe médicale ; généralement elle sera rapidement soulagée par des médicaments.

La blessure de la paroi du tube digestif peut exceptionnellement rendre nécessaire une intervention chirurgicale.

Très rarement une hémorragie nécessitera une transfusion de sang, de dérivés sanguins, ou une intervention ; les décès après une simple ponction sont tout à fait exceptionnels.

Que va-t-il se passer après la ponction ?

Après la biopsie, vous restez alité pendant 6 heures dont les deux premières heures couché sur le côté droit (Afin d'éviter un hématome de la paroi) .

Un(e) infirmier(e) surveillera régulièrement votre pouls et votre tension. Dès la fin de la biopsie, une douleur peut survenir au niveau du foie ou au niveau de l'épaule droite. L'infirmier(e) qui vous surveille vous donnera un médicament pour vous soulager. La ponction ne laisse pas de cicatrice et le pansement pourra être enlevé le lendemain. Pour ceux dont la sortie est autorisée le soir même, il vous est demandé de ne pas vous éloigner à plus de 20 minutes de l'hôpital, de rester accompagné par un adulte et de ne pas effectuer d'activité physique intense.

Quand les résultats seront-ils disponibles ?

Le prélèvement tissulaire est envoyé au laboratoire pour analyse, où il est examiné suivant une série de procédures complexes nécessaires à l'établissement du diagnostic. Ces opérations durent souvent jusqu'à une semaine. Les résultats seront ensuite envoyés à votre médecin. Vous le rencontrerez en consultation externe et vous entretiendrez avec lui des résultats de l'examen.

1. Après votre retour à domicile

Dans la semaine qui suit la biopsie, il est recommandé de ne pas prendre de médicament modifiant la coagulation comme par exemple l'aspirine. Durant cette semaine, vous pourrez procéder à vos occupations habituelles. Cependant, il est déconseillé de faire un effort physique intense ou d'entreprendre un voyage dans un pays à faible niveau sanitaire.

En cas de douleurs persistantes ou de signes anormaux (fièvre, frissons, vertiges...), il est important de contacter votre médecin ou notre équipe du service de radiologie. Le soir et le week-end vous pouvez vous adresser dans un service d'urgences.

Madame, Monsieur _____
a personnellement rempli cette fiche le _____
et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature